

Ben Lefetey

Candidat indépendant aux élections législatives 2017

Gaillac, le 06 juin 2017

Monsieur Bernard BARTHE
Président de l'Union Départementale
Interprofessionnelle des Commerçants
du Tarn (UDICT)

Monsieur le Président,

Je vous remercie pour votre message électronique du 23 mai dernier et pour vos propositions très détaillées.

Par notre histoire respective, ma suppléante, Corinne Darmani, et moi-même sommes très attachés à la vitalité du commerce traditionnel.

Corinne est à la tête de l'entreprise familiale qui produit et vend des confitures artisanales. Beaucoup de ses proches sont commerçants également et elle partage donc fortement votre quotidien, dans ses moments de fierté et dans ses difficultés.

Pour ma part, c'est en passant mes vacances chez ma tante qui tenait une boulangerie-pâtisserie que m'est venue l'idée de devenir pâtissier. J'ai exercé comme ouvrier pendant plusieurs années avant de rejoindre le mouvement associatif. Plusieurs de mes proches ont été ou sont actuellement propriétaires d'une épicerie de village, de bars, d'une pâtisserie-salon de thé, d'un tabac-presse... J'ai régulièrement échangé avec eux sur leur situation professionnelle, leurs longues journées de travail, leurs angoisses pour la revente, etc.

J'ai co-fondé et dirigé une agence de voyages pendant 8 ans et je suis actuellement consultant affilié au RSI. Comme vous pouvez le constater, même si ce n'est pas totalement similaire au commerce traditionnel de centre-ville, ces expériences me permettent de comprendre les préoccupations des petits entrepreneurs.

C'est donc naturellement que notre axe prioritaire concernant la politique socio-économique s'adresse également aux petits entrepreneurs qui composent votre Union départementale.

Ainsi, les mesures politiques [que nous présentons sur mon blog](#) visent notamment à « améliorer les conditions de travail y compris des petits entrepreneurs (qu'il ne faut pas confondre avec les patrons du CAC 40 et leurs dividendes record en 2016 !). Elles réduiront les contraintes qui pèsent aujourd'hui sur les petites structures économiques pour créer des emplois sur tout le territoire en diminuant les lourdeurs administratives et en basculant une partie de la fiscalité sur le travail vers la fiscalité écologique ».

Plus précisément, nous souhaitons « soutenir les petites structures économiques (très petites entreprises/TPE, associations, travailleurs indépendants...) en facilitant les démarches administratives via Internet (par ex calcul des déclarations sociales par l'Urssaf et non plus par l'employeur car trop complexe et risqué juridiquement), en favorisant la stabilité fiscale, en leur donnant un meilleur accès aux marchés publics locaux, etc ».

Contrairement à d'autres candidats, cette préoccupation de l'avenir des petits entrepreneurs n'est pas un point parmi des centaines d'une liste à la Prévert... Lors de [mon interview le 22 mai dernier par un journaliste de la radio R d'Autan](#), à la question de citer la première proposition de loi que je souhaite mettre en œuvre, j'ai répondu la simplification des démarches administratives. J'ai notamment dit qu'il fallait inverser la responsabilité des déclarations sociales pour que la complexité et le risque juridique soit assumé par l'Urssaf. J'ai expliqué à l'antenne les difficultés que vivent actuellement les petites entreprises.

.../...

Concernant plus particulièrement le commerce traditionnel, vous pouvez compter sur moi pour vous défendre avec détermination. Etant depuis de nombreuses années favorable à un urbanisme qui privilégie la vie sociale dans les centres-villes et les quartiers, je suis opposé au développement des zones commerciales en périphérie. Non seulement elles tuent les commerces de centre-ville mais elles enlaidissent les entrées de villes et favorisent l'utilisation de la voiture et toutes les conséquences néfastes de son usage excessif.

J'apprends, grâce à vous, que le Tarn a le triste privilège de détenir le record, en Midi-Pyrénées, de la densité des hypermarchés s'élève pour 1000 habitants. Voilà un argument qui me sera bien utile, en tant que député, pour réclamer, à vos côtés, un moratoire de ces hypermarchés. A plusieurs reprises, j'ai eu l'occasion de montrer mon opposition au projet de zone commerciale sur les terres de la Renaudie à Albi tout comme celle des Portes du Tarn et, dans le département voisin, celle de Val Tolosa.

Pour moi, il faut même aller plus loin encore. Comme je l'écrivais dans notre lettre de campagne N°1 (25/05/2017), j'agirai pour « Obtenir un moratoire national de l'artificialisation des terres agricoles (urbanisation et grands projets inutiles) en m'appuyant sur les signataires du [Manifeste pour la sauvegarde des terres agricoles](#) que j'ai co-initié fin 2015 avec d'autres acteurs de la société civile ».

Geler l'artificialisation des terres agricoles aurait pour effet positif de réduire fortement les projets de commerce de périphérie. Encourageant la rénovation des logements de centre-ville (plutôt que les lotissements par exemple), il y apporterait une plus grande clientèle et pourrait contribuer à revivifier sa vie sociale et commerciale.

Vos demandes sur le travail dominical, sur l'encadrement des opérations commerciales et des ventes au déballage me semblent de bon sens et pouvant concourir à une concurrence plus saine et plus loyale.

Concernant le RSI, j'ai eu l'occasion de subir personnellement des erreurs de leur part et, face à l'absence de correction de leur part malgré mes nombreuses démarches auprès de leurs différents services, j'ai dû me déplacer pour enfin résoudre le problème. Sans excuses de leur part évidemment... Quelle perte de temps ces dysfonctionnements de leur part alors que nous avons déjà tant à faire pour gérer nos entreprises !

Le nouveau président de la République a annoncé des mesures concernant l'avenir du RSI et de la protection sociale des indépendants. Je prends note de votre demande de maintenir une protection sociale performante indépendante et adaptée aux besoins des indépendants. Si je suis élu député, je reviendrai vers vous pour recueillir votre analyse du projet gouvernemental qui nous sera présenté ainsi que vos propositions d'adaptation.

A propos de l'apprentissage, votre démonstration est sans appel. Il y a effectivement urgence à réformer le système en concertation avec les petites entreprises qui sont les premières concernées. Plusieurs de mes proches m'ont raconté leurs déboires avec certains apprentis et j'ai aussi connu des jeunes sérieux et motivés pour apprendre qui avaient de réelles difficultés à trouver un employeur en apprentissage. Etant donné le nombre grandissant de chômeurs en quête d'une réorientation professionnelle, votre idée de leur ouvrir l'apprentissage (sans limite d'âge) me semble tout à fait adaptée.

A travers cette courte réponse que m'impose malheureusement l'agenda chargé d'un candidat indépendant en campagne électorale, vous aurez compris que vous pouvez compter sur ma présence à vos côtés pour défendre le maintien et le développement du commerce traditionnel dans l'économie tarnaise.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Ben Lefetey

